

# Nouvelles images d'Haïti



Bulletin mensuel du Collectif Haïti de France

Supplément à Une Semaine en Haïti  
Février 2004 - N° 23

21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris  
Tél : 01 43 48 31 78  
Inforépondeur : 01 43 48 20 81  
Mail : collectifhaiti@hotmail.com

## EDITORIAL

**Faisons entendre ceux qui agissent effectivement pour la démocratie, la justice, la paix en Haïti**

Alors que « la perle des Antilles » préoccupe en général bien peu de monde, depuis quelques semaines, des journaux, recommencent à en parler. Quoi de plus normal pour un pays qui fête cette année ses 200 ans d'indépendance. Indépendance gagnée, rappelons le, par la lutte des esclaves. Mais ce n'est pas pour commémorer ce combat pour la dignité, pour la justice que nous reparlons d'Haïti. Les titres que nous pouvons lire sont : « Haïti à l'agonie », « Un prélude à la guerre civile »... Des titres « flash » qui malheureusement ne font que traduire la situation politique qui règne actuellement en Haïti.

Cette année aurait dû être une fête pour Haïti. Le peuple haïtien aurait pu nous rappeler ce que signifient les mots Liberté, Dignité, Justice. La France aurait dû faire son examen de conscience sur la dette qu'elle a envers Haïti.

C'est un tout autre « spectacle » que nous donnent les dirigeants du pays. Ce sont des pratiques dignes des pires années du Duvaliérisme que nous revoyons surgir : emprisonnements arbitraires, assassinats, répressions envers les défenseurs des droits de l'homme... Avec nos partenaires en Haïti et en France, nous dénonçons avec force ces pratiques contraires à la démocratie, à la justice, à la paix. Mais nous ne voulons pas en rester là. Nous voulons continuer à croire qu'un autre avenir est possible pour Haïti. C'est pourquoi ce mois-ci, nous donnons la parole au Konsèy Nasyonal Finansman Popilè (KNFP). Même si tout pourrait nous laisser croire que c'est le chaos qui s'installe en Haïti, tout en dénonçant l'inacceptable, nous voulons nous joindre aux voix de ceux qui agissent effectivement pour le développement de leur pays.

**La rédaction**

## « Pour un financement au service du développement rural »

Le Konsèy Nasyonal Finansman Popilè (KNFP) est un réseau d'institutions de financement populaire haïtiennes fondé en 1998 et comprenant aujourd'hui huit membres intervenant tous en milieu rural. Une des missions du KNFP est de favoriser les débats et la prise en considération de la problématique particulière du financement du monde rural haïtien. Dans ce cadre, il a organisé un séminaire sur le thème : « Pour un financement au service du développement rural » du 19 au 21 novembre dernier qui s'est tenu à Port au Prince.

Par la coordination du KNFP

Le souhait des organisateurs était de rassembler des participants venus d'horizons différents, mais tous concernés et impliqués d'une manière ou d'une autre dans le financement du monde rural. Il s'agissait pour le KNFP de créer un espace pour favoriser l'échange et le dialogue sur la question essentielle du financement du développement rural. Pour promouvoir ce dernier, parvenir à mobiliser des financements permettant le développement des activités productives demeure un enjeu fondamental. Chacun sait qu'actuellement les financements en milieu rural sont à la fois rares et souvent peu adaptés aux besoins de la production. Rares, parce que les institutions de micro finance, et *a fortiori* les banques commerciales concentrent, dans leur majorité leurs activités dans les zones urbaines et péri urbaines, plus aisément accessibles. Peu adaptés parce que les institutions de micro finance sont généralement dans

l'obligation compte tenu des contraintes qui pèsent sur elles d'accorder des crédits chers et courts. Ces crédits s'ils sont compatibles avec des activités à forte rentabilité et surtout à très rapide rotation du capital (le petit commerce représentant archétype de l'activité finançable et financée), ne correspondent pas au besoin d'une production dont la rentabilité est moindre, dont le cycle est plus long et qui comporte des risques inhérents à l'agriculture. Le KNFP cherche à travers ce séminaire à remettre à l'ordre du jour ces questions centrales pour l'avenir d'Haïti, à établir un dialogue entre les différents acteurs pour avancer dans la recherche de pistes de solution.

Se sont donc retrouvées une centaine de personnes représentant des organisations paysannes des différents départements du pays allant du Mouvement Paysan de Papaye à Tèt kole en passant par le Mouvement Paysan de

Gros Morne (MPGM), des coopératives telles que COPCAB (café), Fèm Solid (mangues), ANACAPH (Fédération de caisses d'épargne et de crédit), des ONG, des représentants des secteurs privés et publics avec la participation d'une banque commerciale (UNIBANK) et de plusieurs ministères, des universitaires, des bailleurs de fonds (CTA, Union Européenne, Coopération Française, FMI, BID) et des invités étrangers venus partager leur expérience. Notons, fait assez rare dans ce genre de rencontres, que près de 40% des participants était directement issu du milieu rural.

### **Un bilan mitigé**

Plusieurs intervenants ont présenté des expériences de financement de filières en Haïti : traitement et commercialisation de la mangue à Ennery par la coopérative Fèm Solid, transformation de la canne à sucre dans le Plateau central avec le SOE, le café à Thiotte avec la coopérative COPCAB, ou encore la transformation du ricin dans le Nord Ouest avec GRAF.

Ces exposés montrent au moins deux choses importantes pour l'avenir.

- D'une part les financements distribués aux exploitants dans le cadre des initiatives décrites conduisent à des conditions d'exploitation plus favorables et sont de ce point de vue intéressants pour les paysans qui en bénéficient. Ils permettent, en particulier, de mieux valoriser la production agricole, d'entreprendre la transformation des produits dans de meilleures conditions, etc.

- D'autre part et en dépit des aspects positifs qu'ils comportent, ces financements ne permettent pas une transformation radicale de la situation des paysans qui en bénéficient, ni ne conduisent à une diffusion des effets. L'impact reste toujours extrêmement limité. Cela s'explique notamment par le fait que ces initiatives conservent une dimension expérimentale. Elles consistent à mettre en place quelque chose sur une échelle réduite n'ayant ni la capacité, ni parfois la volonté de dépasser le cadre local. Les initiatives, qu'elles soient le fait de groupement paysans, d'ONG ou autres, restent largement isolées, déconnectées les unes des autres. Ce faisant, elles ne peuvent gérer et résoudre que des problèmes d'ordre micro économique, le dimension globale restent totalement hors de leur portée alors qu'elle est au cœur même des solutions à apporter aux problèmes du monde rural.

### **Echange d'expériences : de nouvelles perspectives**

Parce qu'elles ouvraient des perspectives pour dépasser ce type de limites, les interventions d'Isabel Cruz, et de Mamadou Sissokho ont trouvé des résonances particulières chez les participants haïtiens.

La première, responsable du réseau de micro banques mexicain, Microbancos, a montré à travers le témoignage qu'elle a donné de l'expérience de cette institution, l'intérêt que revêt une organisation souple, fortement décentralisée, mais coordonnée sur une échelle dépassant largement le plan local et ne se restreignant pas aux seules questions de financement mais collaborant avec d'autres organisations oeuvrant dans d'autres champs du développement rural. Cette démarche renforce la capacité d'action de l'institution, en fait un outil plus efficace parce que plus adapté aux réalités auxquelles doivent faire face les populations qui en disposent.

Le second, Mamadou Sissokho, qui est un des responsables du mouvement paysan sénégalais, a également

très fortement insisté sur l'indispensable organisation du monde paysan, sur sa structuration. Soulignant le fait que de très nombreux problèmes rencontrés par les paysans ne peuvent être réglés que par l'Etat, il a expliqué qu'il appartient aux paysans de se mettre en situation de se faire entendre de l'Etat et de l'amener à prendre les décisions qui s'imposent. Ceci ne peut se faire qu'à la condition que les paysans s'entendent sur un minimum d'objectifs communs, et qu'ils disposent d'une organisation capable de porter dans le temps leurs préoccupations. Il a montré comment le mouvement paysan sénégalais parvient à peser sur des décisions de l'Etat, essentielles pour le monde rural.

### **Un besoin de structuration impératif**

Les débats du séminaire ont montré que la nécessité de la structuration du mouvement paysan haïtien qui offre aujourd'hui un tableau éclaté, morcelé, divisé, est une conviction largement partagée. Pour avancer dans ce sens, il manque sans doute encore en Haïti un espace permettant à cette structuration de faire ses premiers pas.

C'est ainsi, qu'une recommandation issue du séminaire demande que le séminaire soit considéré comme la première étape de ce processus de structuration et que d'autres rencontres soient organisées en ce sens. Il a été explicitement demandé au KNFP d'appuyer ce mouvement et par là d'être une sorte de facilitateur.

Cette volonté traduit le sentiment que les enjeux du monde rural ne seront véritablement reconnus que lorsque les paysans seront capables de parler d'une voix forte et suffisamment unie. La question de l'organisation du mouvement paysan est dès lors apparue comme déterminante en vue de la constitution d'une force de proposition crédible. Pour être entendu, pour que ses intérêts soient pris en considération, il convient que le « pays en dehors » s'organise. C'est à cette condition que les paysans pourront favoriser la création d'un système de financement cohérent et peser sur ses orientations.

A également été souligné le rôle particulier que l'Etat doit jouer en matière de développement rural et dans la définition d'un cadre légal approprié pour les institutions de financement intervenant en milieu rural.

Concernant plus spécifiquement les financements dont les producteurs agricoles (et plus largement ruraux) ont besoin, deux points centraux sur lesquels il est de la responsabilité de l'Etat d'agir ont été mis en évidence lors des travaux.

- D'une part, il apparaît que le crédit ne peut pas être envisagé comme la source de financement unique du développement rural. Les risques inhérents aux productions agricoles et l'expérience montrent que la question des subventions, des fonds de garantie, etc. ne peut être éludée. Elle renvoie à la gestion des risques qui ne peut être du seul ressort des paysans et des financeurs. Ces outils indispensables à un financement viable de l'agriculture sont des instruments permettant de répartir les risques entre les membres de la société.

- D'autre part, le problème de la fixation de taux d'intérêt compatibles avec les activités à financer est apparu comme essentiel pour le développement rural et comme de la responsabilité de l'Etat, la question du taux d'intérêt étant directement liée à celle de la gestion des risques et que cette dernière engage l'intérêt national.

Mais en ces matières encore, la constitution d'un mouvement paysan fort paraît indispensable.

## ***A lire, à voir, à écouter***

● « **Haïti lumières...** ». Edition, textes et photographies de **Katherine Marie Pagé**. 22 euro en librairie ou par mail (haïtilumieres@yahoo.fr / 25 euro, frais de port inclus).

Après « Haïti, un autre regard », Katherine Marie Pagé nous offre à nouveau un voyage en Haïti. Le Nord cette fois-ci, et on ne sait plus si ce sont les textes qui illustrent les photos ou l'inverse. Un parti pris du quotidien, du beau, du joyeux....

● « **Titouan en Haïti** ». Textes, photos et dessins de **Titouan Lamazou**. Editions Gallimard, Carnets de Voyage. 30 euro.

Un hommage aux artistes haïtiens d'aujourd'hui, des illustrations de bateaux, de maisons, de tap-tap. « C'est un pays pour moi », c'est ainsi que Titouan Lamazou exprime son attirance pour Haïti, un pays qui a tout pour lui plaire : des artistes et des pêcheurs !

● « **A l'angle des rues parallèles** », **Gary Victor**, Editions Vents d'Ailleurs. 16 euro

Nous sommes en Haïti, à Port au Prince, en pleine dérive anarcho-populiste. L'Elu, qui contrôle les organisations populaires, veut le pouvoir absolu pour établir un nouvel ordre des choses. Mais tout, bien sûr, n'est que mensonge et manipulation... Eric, le personnage du récit, un fonctionnaire mis à pied dans le cadre des programmes d'ajustement structurel du Fmi, se transforme par dépit en un tueur en série et représente ainsi la folie qui gronde dans toutes les allées de la société haïtienne. Ce roman féroce et prémonitoire, écrit il y a quatre ans, est d'une désespérante actualité et la réalité s'est encore précisée un peu plus depuis.

### **« Rapport au ministre des affaires étrangères, M. Dominique de Villepin, du Comité indépendant de réflexion et de propositions sur les relations franco-haïtiennes ». Régis DEBRAY**

Le 28 janvier, le comité indépendant de réflexion a remis son rapport au Ministre Dominique de Villepin. Vous pouvez trouver le rapport sur Internet, sur le site de la documentation française à l'adresse suivante : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/044000056.shtml>

Après avoir évoqué l'histoire des relations franco-haïtiennes, Régis Debray analyse la situation politique, économique, culturelle et religieuse de Haïti. Il émet 25 propositions concernant l'aide française et internationale à apporter à ce pays en matière de diplomatie, sécurité, état de droit, institutions, économie, coopération, éducation et culture.

Les ONG françaises appartenant au groupe de suivi de la commission mixte (dont fait partie le Collectif Haïti de France, sont en train de préparer une rencontre avec le Ministère des Affaires Etrangères, afin de faire connaître notre avis sur le rapport.



## ***L'actualité du mois***

### **En Haïti**

La Plate-forme démocratique avait annoncé début janvier une série de mobilisations en chaîne : manifestation à Port au Prince le 7, grève générale le 8 et le 9 – inégalement suivie – et nouvelle manifestation le 11 dans la capitale et plusieurs villes de province. La police protégea efficacement les manifestations du 11, puis du 13, contre les attaques des groupes civils armés progouvernementaux. Présente à Port au Prince lors des manifestations étudiantes des 12, 15, 16 et 18 janvier, elle n'a pas empêché la menace permanente des partisans du gouvernement, ni leurs attaques. Le 21 janvier, une manifestation pro-Aristide a eu lieu à Port au Prince. Et puis, fin janvier les manifestations sont interdites dans la capitale. Celles qui persistent sont dispersées violemment (un mort, 8 blessés et 20 arrestations lors d'une manifestation étudiante le 28 à Port au Prince, même dispersion violente à Petit Goâve où 13 personnes sont blessées).

En province, la situation est encore plus critique. A Miragoâne, Trou du Nord et Le Cap, les exactions et les attaques des chimères sur les « citoyens manifestants pacifiquement » ou sur les membres des mouvements de protestations anti-Aristide, se font en toute impunité, rendant toute manifestation impossible ou dangereuse. Pourtant les manifestations anti-gouvernementales s'étendent aux Cayes, Petit Goâve, Grand-Goâve, Jacmel, Baintet, Jérémie, Corail, Ennery, Verrettes, Port de Paix, Mirebalais, Ouanaminthe, etc. Fin Janvier, Gros-Morne et St-Michel de l'Attalaye échappent au contrôle des autorités et aux Gonaïves, l'ex « Armée Cannibale », continuait de défier la police, cependant que les étudiants menaient leurs propres manifestations.

Le 5 février, les rebelles de l'ex-armée cannibale prennent la ville des Gonaïves, des policiers sont tués, les commissariats attaqués, pris et incendiés, la police se retire de la ville. Cette situation de crise s'étend peu à peu à tout le département de l'Artibonite. Assez rapidement, ces rebelles sont rejoints par d'anciens militaires et membres du FRAPH, réfugiés en République Dominicaine. Dans le reste du pays, manifestations, répressions et arrestations continuent (au moins 40 personnes ont été tuées depuis le 5 février) et des victimes des actes de violence, les blessés, poursuivis dans les hôpitaux ou à leur domicile, se cachent. Quant à la manifestation anti-gouvernementale du 15 février à Port au Prince, elle aurait été infiltrée de provocateurs et attaquées par des chimères armées, utilisant des enfants comme boucliers. La confusion dans la violence s'installe : police contre Front de résistance Anti-Aristide aux Gonaïves ; militants lavalas contre une manifestation autorisée au Cap Haïtien.

Dans le nord du pays, l'insécurité empêche les convois de nourriture de se rendre sur place. Le 13 février, le coordinateur résident des Nations Unies a demandé que soit ouvert le plus vite possible un corridor humanitaire afin de pouvoir ravitailler un essence et en nourriture la partie nord, menacée de crise humanitaire. Enfin, pour ajouter à la gravité de la situation, l'information est d'autant plus difficile que 9 stations radio et télé ont été saccagées en janvier à Port au Prince.

### **Quelles voix s'élèvent ?**

Dans ce climat très difficile, dans un pays qui n'a plus de Parlement, où l'armée cannibale appelle à l'insurrection générale et le secteur des affaires à la désobéissance civile, la communauté internationale avance en ordre dispersé.

Les Etats-Unis, le Canada et la Communauté des Pays de la Caraïbe (Caricom) réunis le 13 février ont déclaré ne « pas accepter le départ illégal du président élu d'Haïti » et Colin Powell a évoqué la possibilité d'envoyer « un nombre modeste » de

policiers étrangers à titre d'assistance, si les parties haïtiennes parvenaient à une solution politique et en faisaient la demande. L'accélération des événements provoque la multiplication des initiatives et entretiens diplomatiques : la saisie de l'organisation internationale de la Francophonie par le Canada et la France ; la constitution en France d'une cellule de crise et la suggestion du ministre français des Affaires Etrangères d'envoyer une force internationale de paix. L'ONU, par son secrétaire général, Kofi Annan, étudie la possibilité d'implication politique et humanitaire.

Le président Aristide avait accepté lors d'une rencontre, le 30 janvier, à Kingston (Jamaïque) avec la Caricom plusieurs mesures urgentes et la mise en place d'un groupe de conseillers indépendants. Il a nouveau accepté ce week-end, un plan de sortie de crise proposé par une délégation de la communauté internationale : nomination d'un nouveau premier ministre, désarmement, policier formés et entraînés avec une supervision de l'ONU, libération des prisonniers politiques, désarmement des militants lavalas... Face à ce nouveau plan, qui maintient le président Aristide à son poste jusqu'à la fin de son mandat, les mouvements d'opposition refusent de négocier. Ils se démarquent nettement des forces insurrectionnelles armées dont ils souhaitent le désarmement. Enfin, les Evêques catholiques prennent acte de la difficulté d'appliquer leur proposition de sortie de crise face à l'escalade de la violence.



### Spécial Activités 2004

**16 au 28 février** : Exposition à **Nantes** de photos de tap-tap Haïtiens "**En Haïti où les tap-tap roulent pour Dieu**" A l'espace transport SEMITAN, allée Brancas, du lundi au samedi 7h15-19h. Au CCFD, 17 rue du Moulin, du lundi au Vendredi 9h-12h/14h-18h. Info: Afhad 02 40 29 06 13 [afhad@wanadoo.fr](mailto:afhad@wanadoo.fr)

**28 février** : **Grand spectacle annuel**, de 19h à minuit de l'Association Les Etincelles, à **Gentilly**. A la salle des fêtes de la mairie de Gentilly. Info : Tatiana : 06 10 22 64 20

**10 mars** : Inauguration des 3<sup>ème</sup> **rencontres avec le cinéma d'Amérique Latine et des Caraïbes - Soirée Haïti, au cinéma Paul Elurard**, à Choisy le Roi, 4 av. De Villeneuve Saint-Georges.

18h : Inauguration. 19h : Chroniques des femmes oiseaux, en présence de la réalisatrice Michèle Lemoine. 20h30 : repas haïtien, réservation obligatoire au 01 48 90 63 43. 21h30 : **The Agronomist** de Jonathan Demme. Info : 01 43 48 31 78  
Collectif Haïti de France

**10 mars au 6 avril** : A Dreux, Chapelle de l'Hôtel Dieu : expo "**Haïti 1804-2004, histoire, art et culture d'un peuple singulier**". Entrée libre tous les jours de 14 h 30 à 18 h 30, fermé le mardi. Plusieurs animations seront proposées pendant l'exposition. Info : Dreux Action Culturelle, M. Franck Augustin 02 37 62 80 50

**25 mars au 20 mai** : A Paris, Maison de l'Amérique Latine : "**Métamorphoses**" : expo de tôle découpées. "Symbolisme et recyclage dans l'art statuaire en Haïti". Vernissage le 25 mars à 18h. Info : 01 49 54 75 35 [culturel@mal217.org](mailto:culturel@mal217.org)



### Au Collectif Haïti de France

Le Collectif Haïti de France s'associe à l'appel à **manifeste** avec l'Initiative franco-haïtienne contre la dictature, **contre la violation des droits de l'homme en Haïti, le 28 février, à 15h30 devant la maison de la radio** (Paris). Le cortège défilera jusqu'au Trocadero, place des Droits de l'Homme. Le Collectif Haïti, qui tient son Assemblée Générale ce même jour, proposera à ses adhérents de rejoindre la manifestation en cours de route.

Le Collectif Haïti de France s'est associé au Cedetim pour **alerter les autorités françaises sur les menaces qui pèsent sur des militants en Haïti** (lettre envoyé à Jacques Chirac, à Dominique de Villepin – Ministre des Affaires Etrangères-, à Pierre-André Wiltzer – Ministre délégué à la Coopération, et à Thierry Burkard – Ambassadeur de France en Haïti). Informations supplémentaires au Collectif : 01 43 48 31 78.

Dans le cadre de la **Coordination Europe-Haïti**, un débat sera organisé courant mars, au **Parlement Européen** à Bruxelles. Ce débat participera au travail de sensibilisation des députés et des groupes parlementaires sur la question haïtienne.

25 associations, participant au comité de suivi de la commission mixte franco-haïtienne, ont envoyé une **lettre au Ministre français des Affaires Etrangères**, le 31 décembre 2003 (voir Nouvelles Images d'Haïti n°22). La réponse est arrivée le 26 janvier. M de Villepin transmet la préoccupation de la France face à « l'aggravation de la situation des droits de l'homme, des conditions économiques et sociales désastreuses et la recrudescence de la violence » ainsi que le « vide institutionnel » que connaît Haïti aujourd'hui. Sur l'interpellation des ONG face à l'échec de la mission de l'OEA, M de Villepin cite la résolution 822 de l'OEA, qui « avait été agréée par toutes les parties ». Il réitère la position de la France, favorisant le dialogue entre toutes les parties. Au sujet de la politique de l'Union Européenne, le ministre des Affaires Etrangères a rappelé la décision de l'UE, prise à l'initiative de la France, de revoir tous les 6 mois (au lieu de tous les ans) la politique de gel de l'aide. Elle a encouragé aussi à « simplifier les procédures pour l'approbation de projets financés en Haïti sur crédits du Fonds Européen de Développement ». Enfin, le ministre réaffirme la réorientation progressive des projets français au bénéfice direct des populations et le partenariat avec les ONG. Au sujet de la dette extérieure haïtienne, il annonce que les bailleurs de fonds d'Haïti, ont « accueilli favorablement l'idée d'une plus grande souplesse dans le traitement des conditionnalités pour la reprise de l'aide internationale ».